

PAD'Côté

Placement A Domicile

Liffré

Le public

Le service de placement à domicile s'adresse à des mineurs, filles ou garçons, âgé.e.s de 0 à 18 ans, en danger ou en risque de danger :

- Dont la santé, la sécurité ou la moralité sont en danger ou en risque de danger, ou dont les conditions d'éducation ou de développement physique, affectif, intellectuel et social sont compromises.
- Dont le maintien du lien avec leurs parents et la fratrie est profitable et pour lesquels une séparation de manière continue n'est pas nécessaire ou pourrait être plus traumatique que le maintien à domicile.

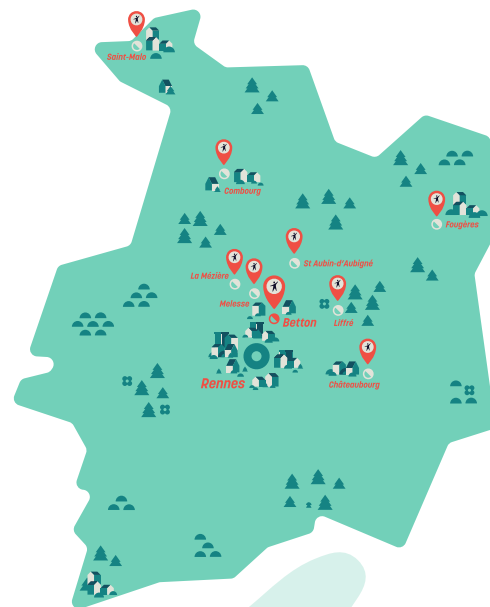
Du côté des parents, le placement à domicile est indiqué dès lors qu'il a été identifié un potentiel à travailler sur leur parentalité.

Les missions

La mesure de Placement A Domicile vise à :

- Prévenir/protéger : maintenir l'enfant dans sa famille, en évitant des séparations longues ou continues et/ou faciliter le retour de l'enfant à domicile après une séparation liée à un placement traditionnel.
- Accompagner et soutenir la parentalité : accompagner concrètement et intensivement les parents dans leurs fonctions et postures parentales, et ce en lien avec les besoins repérés de l'enfant.
- Personnaliser les accompagnements en fonction des spécificités et des besoins de chaque situation.
- Mobiliser des ressources de l'environnement : l'accompagnement auprès de l'enfant se développe au sein des environnements dans lesquels il vit et avec lesquels il peut être en interaction. Cette approche nécessite de coordonner divers espaces de ressources et de les faire interagir.
- Accompagner la sortie du dispositif.

La mesure de placement à domicile vise à permettre à un enfant et à sa famille de bénéficier d'un accompagnement éducatif intensif et pluridisciplinaire, tout en évitant des séparations traumatisantes



Les modalités d'accueil

Le placement à domicile peut être :

Préconisé pour éviter la séparation

ou

Envisagé en aval du placement pour conforter le retour progressif de l'enfant dans la famille

La décision d'un placement à domicile est prise par le Responsable Enfance-Famille du CDAS pour les mesures administratives ou le juge des enfants pour les mesures judiciaires. Ces derniers fixent des objectifs généraux d'intervention ou énoncent des attentes en précisant les axes de travail avec la famille. Ces objectifs sont retranscrits dans le Projet Personnalisé pour l'Enfant et sa Famille (PPEF).

Dès réception de la demande de PAD par le service, le dossier administratif est constitué et la mesure est enregistrée.

L'équipe

Une équipe pluridisciplinaire à dimension :

- Educative
- Thérapeutique
- Sociale

Contact PAD'Côté

📍 6 rue Fontaine, 35340-LIFFRE

✉ contact-pad@ar-roch.fr

☎ 02.90.89.87.15



Ar Roc'h - 4 route du Gacet - 35830 Betton
02 99 64 69 69 / contact@ar-roch.fr / ar-roch.fr



aroch / alloparlonsdenfants



Ar Roc'h



association Ar Roc'h - SIREN 777 665 357



Equipe Mobile Ressources 35

Qu'est-ce que l'EMR 35 ?

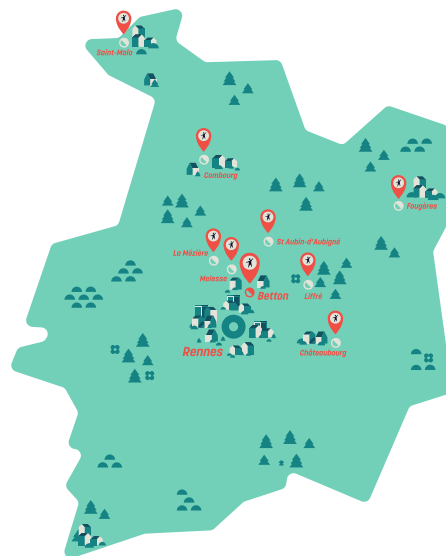
L'équipe mobile ressources (EMR 35) d'Ille-et-Vilaine soutient les professionnels et bénévoles intervenant dans le champ éducatif, médico-social, social, sanitaire et scolaire, auprès de jeunes de 3 à 20 ans, en situation complexe, sur le territoire Brétilien. Elle intervient auprès des professionnels (et non directement auprès des enfants) en complément des accompagnements existants, sans s'y substituer pour des situations pouvant se caractériser par :

- Des jeunes présentant des troubles du comportement contextuels, ou pouvant être dus à des difficultés psychologiques, qui nuisent gravement à la socialisation et/ou à l'accès aux apprentissages
- Des jeunes présentant des troubles du comportement liés à des troubles neuro-développementaux
- Des jeunes présentant des troubles médicaux et/ou psychiques
- Des situations problématiques et répétitives.

Qui peut saisir l'EMR 35 ?

L'équipe mobile ressources peut être saisie par toute institution au sein de laquelle des professionnels ou des bénévoles sont concernés par une situation complexe.

La saisine doit être effectuée par une équipe et validée par un représentant institutionnel.



Les objectifs

- **Être à l'écoute** des professionnels
- **Analyser** les situations
- **Proposer des outils/aménagements**
- **Aider à la réflexion et à la compréhension** des difficultés rencontrées
- **Travailler avec les partenaires** et informer sur les ressources du territoire
- **Maintenir/favoriser** l'accès aux dispositifs de droit commun (inclusion)
- **Soutenir** les compétences de l'équipe

L'équipe

Une équipe pluridisciplinaire, constituée de professionnels :

- Du champ éducatif et social
- Du champ thérapeutique
- Du champ pédagogique

En appui sur un réseau multi-partenarial (social, sanitaire, scolaire...).

Contact EMR 35



8 route du Gacet
35830 Betton



emr35@ar-roch.fr



02 99 64 69 66



Ar Roc'h - 4 route du Gacet - 35830 Betton
02 99 64 69 69 / contact@ar-roch.fr / ar-roch.fr



aroch / alloparlonsdenfants

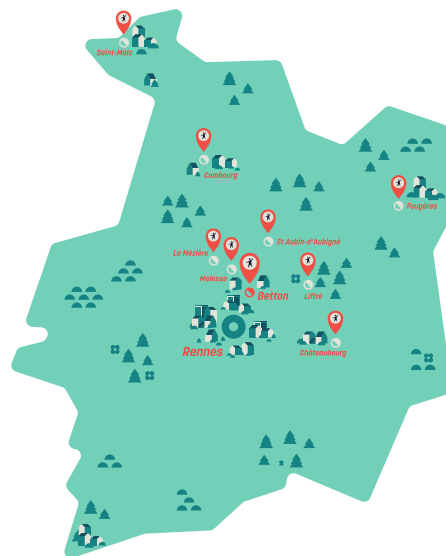


Ar Roc'h



association Ar Roc'h - SIREN 777 665 357





Qu'est-ce que le Fonds Education et Parentalité ?

Le Fonds de dotation «Fonds Education et Parentalité» a pour objet d'apporter à l'Association Ar Roc'h des moyens financiers supplémentaires permettant de mener, soutenir ou amplifier des actions ou activités d'intérêt général dans l'ensemble des domaines en lien avec son objet social. Afin de permettre la réalisation de son objet, le « Fonds Education et Parentalité » mettra en œuvre tous les moyens qu'il jugera appropriés.

Comment faire un don ?

Envoyez vos dons par chèque à l'ordre du «Fonds Education et Parentalité» à l'adresse suivante : Association «Ar Roc'h» 4 route du Gacet - 35830 Betton (en indiquant vos coordonnées) ou sur internet ar-roch.fr/don.

Association habilitée à recevoir des dons et des legs (déduction fiscale de 66 %).

Domaines d'intervention

Handicap / Accompagnement Médico-social / Enfance / Adolescence / Education / Santé / Famille / Parentalité / Enseignement / Inclusion Sociale.

Administration du Fonds

Le « Fonds Éducation et Parentalité » est administré par un conseil d'administration composé de 3 à 9 membres dont 3 de droit :


- Le (la) Président(e) de l'association « Ar Roc'h » qui est à ce titre Président(e) du fonds
- Le Trésorier de l'association « Ar Roc'h »
- Le secrétaire de l'association « Ar Roc'h »

Contact Fonds Education et Parentalité

 4 route du Gacet - 35830 Betton

 contact@ar-roch.fr

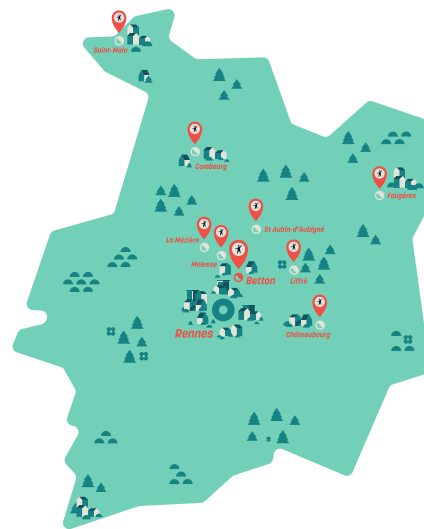
 02 99 64 69 69

 **Ar Roc'h** - 4 route du Gacet - 35830 Betton
02 99 64 69 69 / contact@ar-roch.fr / ar-roch.fr

 [aroch](https://www.facebook.com/aroch) / [alloparlonsdenfants](https://www.facebook.com/alloparlonsdenfants)  [Ar Roc'h](https://www.linkedin.com/company/ar-roch)

 association Ar Roc'h - SIREN 777 665 357





CAFS

Centre d'Accueil Familial Spécialisé

Qu'est-ce que le CAFS ?

Le CAFS : le Centre d'Accueil Familial Spécialisé a pour but de mettre à la disposition des enfants ou adolescents, un environnement éducatif et affectif complémentaire de celui qu'ils peuvent trouver dans leur entourage. Il contribue à favoriser l'épanouissement de l'enfant en participant activement au développement de son autonomie, de son intégration sociale et scolaire.

Nos missions

Proposer des accueils aux jeunes accueillies au sein des établissements médico-sociaux de l'association (ITEP, IME), sous une forme particulière, qui répond aux dimensions thérapeutiques, éducative et pédagogique. Offrir au jeune un environnement plus individualisé et plus approprié à ses besoins.

Nos accueils

De nuit -> Famille d'internat

La Famille d'Internat propose une alternative au groupe d'internat où est accompagné l'enfant. Il est accueilli uniquement le soir à la demande de l'établissement. Il s'agit d'un lieu contenant et sécurisant qui permet au jeune d'être soutenu dans la gestion de son quotidien (règles, vivre ensemble, partage...), tout en investissant des relations affectives bienveillantes et structurantes pour une période transitoire.

- Assistants Familiaux, (agrés par le Conseil Départemental)
- Accueil Paysan,
- Bienvenue à la ferme,
- Centre équestre...

De jour -> Lieu ressource

Le Lieu Ressource est un espace de vie différent et contenant. L'enfant est en contact privilégié avec un adulte en journée, autour d'activités éducatives spécifiques. Il va pouvoir se construire dans un environnement apaisant, en vivant de nouvelles expériences et en se confrontant au monde rural et au vivant (animaux). Il pourra être valorisé par l'acquisition de Savoir-faire, voire même de construire un projet professionnel.

Contact CAFS

 Rue du val 35520 Melesse

 contact-cafs@ar-roch.fr

 02 57 21 86 75



Ar Roc'h - 4 route du Gacet - 35830 Betton
02 99 64 69 69 / contact@ar-roch.fr / ar-roch.fr



[aroch](https://www.facebook.com/aroch) / [alloparlonsdenfants](https://www.facebook.com/alloparlonsdenfants)



[Ar Roc'h](https://www.linkedin.com/company/ar-roch)



association Ar Roc'h - SIREN 777 665 357



DRS

Dispositif Répit Scolaire Rennes

Qu'est-ce que le DRS ?

Le DRS, est un dispositif expérimental de répit scolaire qui a vocation à accompagner 10 à 12 enfants âgés de 6 à 11 ans dont les troubles du comportement ne permettent pas un accueil spécialisé à l'école sans un accompagnement médico-social.

Les objectifs

La création de ce Dispositif de Répit Scolaire a pour objectifs :

- D'anticiper les risques de rupture de parcours scolaire dans une logique de prévention quand les troubles du comportement ne peuvent plus être gérés par l'équipe enseignante dès lors qu'elle aura mobilisé toutes les solutions de premier recours ;
- D'apporter un temps de Répit scolaire aux enfants concernés et aux équipes enseignantes avec un accompagnement médico-social spécifique et une possible mise à distance de l'école de référence dans une classe répit ;
- D'apporter un appui médico-social aux structures scolaires pour préparer le retour dans leur classe de référence des enfants bénéficiant du dispositif de répit ;
- De favoriser les parcours inclusifs conformément aux orientations nationales et régionales.

Un accompagnement personnalisé

Le dispositif propose deux types d'accompagnement possibles pour un groupe de 10 à 12 enfants en file active, pour une durée maximale de 6 mois.

Un accueil de jour en classe répit située dans une école à Rennes mise à disposition par l'Education Nationale du lundi au vendredi conformément au calendrier scolaire en vigueur. Cette classe accueille un groupe de 4 à 6 enfants au maximum avec un accompagnement pédagogique personnalisé proposé par l'enseignant spécialisé mis à disposition par l'Education Nationale, en co intervention avec un AESH et les professionnels de l'association Ar Roc'h. Ces accompagnements seront uniquement à destination des jeunes scolarisés sur Rennes et communes limitrophes pour éviter les transports trop longs et coûteux.

Des prestations éducatives et thérapeutiques en Milieu Ordinaire (PMO) pour des jeunes qui peuvent être maintenus dans leur école de référence avec l'appui de l'équipe du DRS, de l'EMR et éventuellement du CAFS de l'association qui peut permettre de mobiliser des lieux ressource. Il s'agira d'intervenir en prévention du risque de rupture du parcours scolaire. Les prestations en milieu ordinaire pourront avoir lieu sur l'ensemble du département.

L'équipe

Une équipe pluridisciplinaire à dimension :

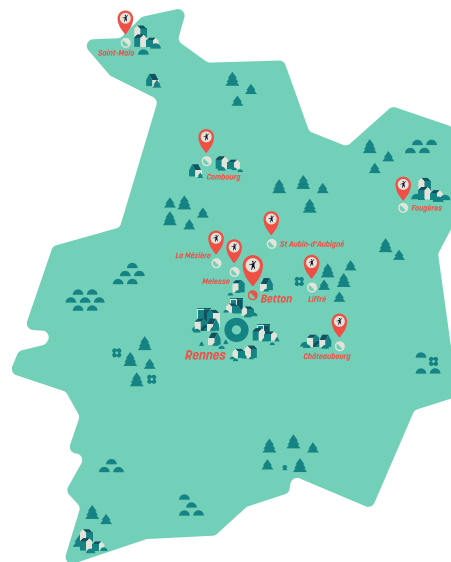
- éducative
- thérapeutique
- pédagogique

Contact DRS

 8 route du Gacé - 35830, Betton

 drs@ar-roch.fr

 02 99 64 69 66



PARTENARIAT

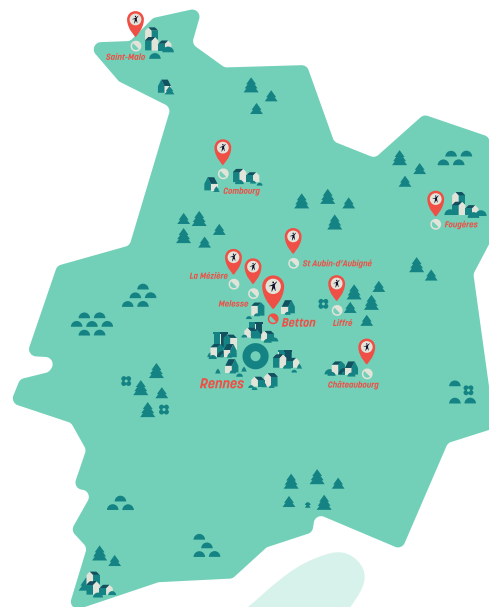




Pôle Ressources
Handicap 35



Ar Roc'h
Ensemble, accompagner chacun



Qu'est-ce que le PRH 35 ?

Le Pôle Ressources Handicap 35 permet aux enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques de jouer et grandir comme les autres. Il favorise l' inclusion au sein des structures d' accueil, sensibilise, accompagne et est aussi une ressource auprès des professionnels.

Accompagnement des familles

Vous avez un enfant à besoins spécifiques ou en situation de handicap de 0 à 17 ans ? Le PRH 35 vous soutient :

- dans la recherche d' un mode d' accueil, de garde, de socialisation
- dans la mise en place et/ou le maintien de l' accueil en lien avec les professionnels
- dans votre rôle de parents

Accompagnement des professionnels

Vous accueillez ou vous allez accueillir un enfant à besoins spécifiques ou en situation de handicap de 0 à 17 ans ? Le PRH 35 vous accompagne dans les différentes étapes de votre démarche inclusive et vous propose :

- un diagnostic dans la démarche globale d' accueil des visites sur site pendant l' accueil
- une sensibilisation ciblée à la prise en compte du handicap selon les besoins des adaptations et des outils pour favoriser l' accompagnement.
- des réunions de territoire pour échanger sur les pratiques, les expériences et développer le travail en réseau.

Ressources pédagogiques

Le PRH 35 met à disposition du matériel de sensibilisation spécialisé pour les professionnels de l' enfance.

NOS PARTENAIRES



Direction des services départementaux de l'éducation nationale d'Ille-et-Vilaine

Contact PRH 35

Familles :

02.99.55.75.00

Permanence téléphonique le mardi de 10h à 12h, et 14h à 17h, puis mercredi de 10h à 17h

Professionnels :

02.99.77.12.12



Ar Roc'h - 4 route du Gacé - 35830 Betton
02 99 64 69 69 / contact@ar-roch.fr / ar-roch.fr



[aroch](https://www.facebook.com/aroch) / [alloparlonsdenfants](https://www.facebook.com/alloparlonsdenfants)

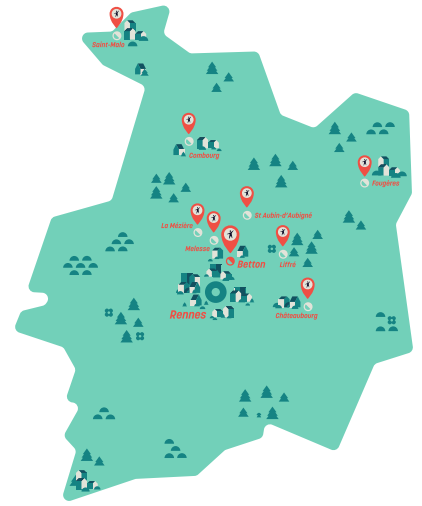


[Ar Roc'h](https://www.linkedin.com/company/ar-roch)



association Ar Roc'h - SIREN 777 665 357





SDSFP

Service de Développement des Savoir-Faire Parentaux

Qu'est-ce que le SDSFP ?

Le Service de Développement des Savoir-Faire Parentaux propose d'accompagner les parents dont l'enfant est inscrit dans un des dispositifs de l'Association (ITEP ou IME). Il est conçu comme un outil supplémentaire et complémentaire au travail engagé par l'établissement ou service. Les accompagnements familiaux se conjuguent donc avec l'action centrée sur l'enfant. Il s'agit bien d'une ressource disponible mais non obligatoire pour les parents. Les accompagnants du SDSFP s'engagent dans une dynamique de non-jugement, de respect, d'écoute et de confidentialité à l'égard des familles qu'ils accompagnent. La famille est considérée comme la principale responsable du changement, comme celle qui connaît le mieux sa situation et qui en détient les solutions.

Repères et éthique d'intervention

Le SDSFP se définit comme un service d' « accompagnement familial » qui vise à soutenir les familles dans les liens et les fonctionnements qui les unissent. Les objectifs de travail vont être définis ensemble, (parents-enfants-accompagnants-familiaux) établissement ou service. Le but n'est pas d'apporter des réponses toutes faites mais bien de prendre en compte la spécificité de chaque famille et de chaque personne la composant. L'accompagnement est une co-construction afin de trouver des solutions vers un mieux-être familial et individuel.

Une dynamique personnalisée pour chacun

Dans le cadre de son intervention, le SDSFP propose trois axes d'accompagnement :

- Des entretiens,
- Des ateliers à médiation (cuisine, jardin, jeu...),
- Des groupes de paroles ou de rencontres entre parents.

Dans la mesure du possible, le service propose aux familles accompagnées de se prononcer sur leurs préférences en termes de lieux (à domicile, à l'ITEP/IME, lieu choisi par les parents) et en termes de personnes présentes (famille complète, plusieurs familles réunies, fratries, parents avec ou sans l'enfant, personnes ressources...).

Contact SDSFP



4 route du Gacét
35830 Betton



sdsfp@ar-roch.fr



Ar Roc'h - 4 route du Gacét - 35830 Betton
02 99 64 69 69 / contact@ar-roch.fr / ar-roch.fr



aroch / alloparlonsdenfants



Ar Roc'h



association Ar Roc'h - SIREN 777 665 357

